

# Glané au fil des ans : 20 ans d'histoire

Autor(en): **Stampfli, Kurt**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **78 (1969)**

Heft 4

PDF erstellt am: **29.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-683567>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Glané au fil des ans :

## 20 ans d'histoire

Dr méd. Kurt Stampfli



Il y a 20 ans, le Laboratoire central du Service de transfusion de sang commençait son activité dans des locaux mis à sa propre disposition. Aujourd'hui, 31 mai 1969, l'on inaugure officiellement les nouveaux bâtiments dont la construction était devenue nécessaire par suite du développement extrêmement rapide de ce Service, dû principalement aux progrès de la médecine enregistrés au cours des deux dernières décennies.

### 1922

Le Professeur Clairmont crée la première organisation suisse de donneurs de sang pour les besoins de la clinique chirurgicale universitaire de l'Hôpital cantonal de Zurich. Nous sommes en 1922. Par la suite et jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale, quelques grands hôpitaux fondent à leur tour, à titre privé des organisations de donneurs de sang qui se mettent généralement gratuitement à la disposition des chirurgiens d'ores et déjà familiarisés avec les méthodes transfusionnelles alors connues. Néanmoins, jusqu'aux années 40, l'on ne recourt que rarement, vu les dangers qu'elles présentent encore, aux transfusions sanguines qui représentent toujours de petites interventions chirurgicales.

### 1939—1945

Au début de la guerre, le service sanitaire de l'armée se voit assigner la tâche de mettre sur pied le plus rapidement possible un Service de la transfusion de sang en mesure de fonctionner. A part les déterminations préventives des groupes sanguins qui sont pratiquées dans les écoles de recrues sanitaires depuis 1937, rien n'est prévu dans ce domaine. Le médecin en chef de l'armée édicte, le 6 octobre 1939, une «Instruction concernant l'organisation de la transfusion au moyen de sang conservé dans l'armée». Simul-

tanément, la Croix-Rouge suisse se voit confier la tâche de recruter des donneurs de sang parmi la population civile, de les examiner et de déterminer leurs groupes sanguins. En l'espace de quelques mois, l'on avait trouvé déjà et enregistré quelque 83 000 donneurs et donneuses de sang. Au cours de la guerre, diverses mesures préparatoires sont prises en faveur du Service de la transfusion de sang en campagne. L'on se procure entre autres, des ampoules de verre destinées à contenir le sang; celles-ci devant être transportées avec ménagement, l'on se procure aussi des caisses en bois dans lesquelles ces ampoules sont déposées entre deux ressorts à spiraux. Suivant l'exemple donné par la Finlande, le pharmacien en chef de l'armée, le Colonel H. Spengler, introduit l'usage de bouteilles d'eau minérale contenant de la solution anticoagulante. En outre, l'on se procure des caissettes équipées de manière uniforme pour les déterminations des groupes sanguins. Après la guerre, l'accroissement des besoins en sang signalés par les hôpitaux, les nouvelles connaissances acquises dans le domaine de la conservation du sang et de la sérologie des groupes sanguins, ainsi que les perspectives politiques d'avenir, incitèrent la CRS à transformer en une organisation moderne du temps de paix, l'organisation de donneurs de sang mise sur pied pendant la guerre.

### 1946

Le service de santé de l'armée américaine fait don à la Croix-Rouge suisse de 20 000 unités de plasma desséché, accompagnées de solutions dissolvantes et de trousseaux pour infusions provenant de ses réserves de guerre. Le plasma desséché ayant fait ses preuves et comme l'on souhaite ne pas devoir dépendre de livraisons de plasma étranger en cas de guerre, la Croix-Rouge suisse

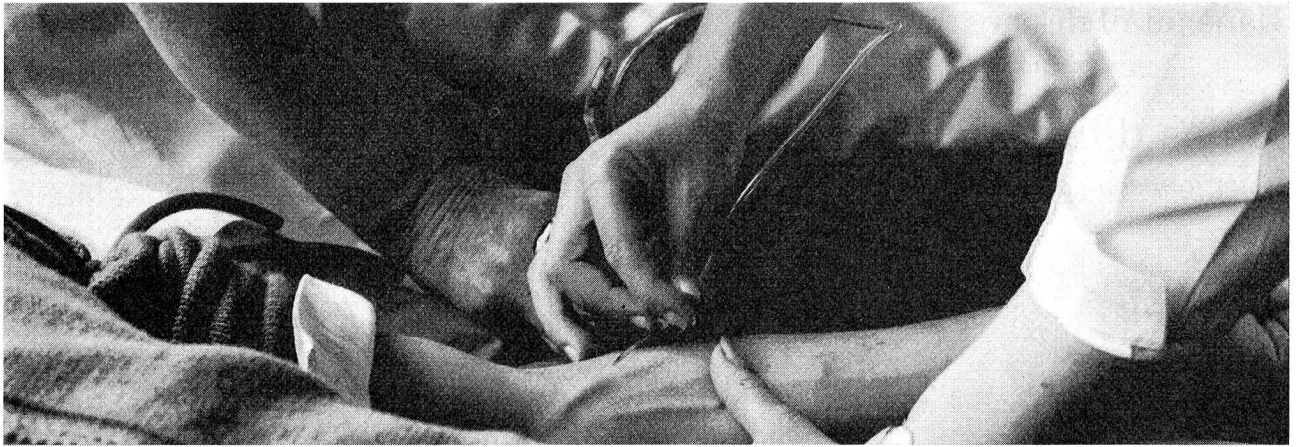
prend la décision d'installer un centre de fabrication de plasma desséché.

### 1947

Le 8 mai 1947, la Direction de la Croix-Rouge suisse vote l'octroi d'un crédit de 5 000 000 fr. pour l'installation d'un Laboratoire central, à Berne. Le service de santé de l'armée ayant un très grand intérêt à cette réalisation, un accord fut passé le 25 septembre 1947 entre le service de santé du Département militaire fédéral et la Croix-Rouge suisse concernant la fabrication de plasma desséché. Au terme de cet accord, la Croix-Rouge suisse peut disposer de locaux de la pharmacie fédérale de l'armée pour l'installation de ses appareils de fabrication.

Bien qu'au cours de l'immédiat après-guerre, la fabrication de plasma desséché fût à l'avant-garde des préoccupations de la CRS, celle-ci songe, au vu du développement noté dans le domaine de la transfusion sanguine, à mettre également sur pied une organisation nationale de donneurs de sang devant assurer la fourniture de sang complet. Sous la présidence du Professeur A. von Albertini, l'on institue en premier lieu une Commission du Service de transfusion de sang qui groupe des spécialistes représentant les diverses régions du pays. Au cours des années 1947/1948, cette Commission élabore un plan relatif au Service de transfusion de sang de la CRS qui, dans ses grandes lignes, se base sur les principes émis en 1946 par le Professeur von Albertini. L'autorité centrale de contrôle est le Comité de direction du Service de transfusion sanguine. La création de divers départements est prévue:

*questions médicales;*  
*bactériologie et sérologie;*  
*chimie des protides;*  
*questions techniques et pharmacie.*



Les prestations que doit fournir le Laboratoire central sont précisées de la manière suivante:

- Fabrication de plasma desséché et de fractions plasmatiques;
- Préparation de trousse de transfusion pour les centres régionaux;
- Fabrication de sérums-tests, etc.;
- Recherche scientifique.

Le Laboratoire de la chimie des protéides doit servir à la recherche, tandis que le Laboratoire de sérologie est également chargé de la fabrication de sérums-tests et d'autres travaux de recherche. A côté de la création du Laboratoire central dont le siège est à Berne, l'on pense d'emblée aussi à instituer des équipes mobiles et à installer des centres régionaux de transfusion sanguine devant dépendre des sections Croix-Rouge qui à l'époque étaient encore des sociétés membres de la Croix-Rouge.

Conformément aux recommandations de la 17<sup>e</sup> Conférence internationale de la Croix-Rouge, réunie à Stockholm en août 1948, le Service de transfusion de sang de la Croix-Rouge suisse doit concevoir son activité sur la base des principes suivants:

- Le don de sang est gratuit;
- Les frais découlant de la production sont couverts par la facturation des produits et des prestations à leurs bénéficiaires.

De plus, en Suisse: la fourniture de sang complet aux hôpitaux est assurée par les centres régionaux et le Service de transfusion de sang civil doit tenir compte des besoins du service sanitaire de l'armée.

#### 1948

Le Laboratoire central est installé en cours d'année et, à fin 1948 déjà, le premier plasma desséché fabriqué en Suisse peut faire l'objet de contrôles cliniques.

#### 1949

En présence de représentants du Conseil fédéral, du Parlement, de l'armée et du corps médical, le Laboratoire central du Service de transfusion de sang est inauguré officiellement le 12 janvier 1949. Au mois d'août, il commence son activité de routine dans le domaine de la sérologie des groupes sanguins; il fabrique et fournit les premiers sérums-tests.

Le rapide essor du champ de travail du Service de transfusion de sang nécessite, pour les travaux courants, la formation d'un bureau de la Commission du Service de la transfusion de sang appelé à se réunir fréquemment. Le rôle de ce Bureau, placé sous la présidence du Professeur A. von Albertini consiste à assurer la direction des affaires du Service de transfusion de sang. Il assumera cette fonction jusqu'en 1958.

#### 1950

La fabrication de fractions plasmatiques — au début il ne s'agit que d'albumine — peut commencer en avril. Alors que le département de fabrication demeure dans les locaux de la pharmacie fédérale de l'armée, le département des donneurs et le département de sérologie doivent déménager au printemps dans un immeuble éloigné mis à disposition par la Société d'assurances «La Générale» de Berne.

#### 1951

Le film de propagande réalisé par L. André, à Berne, sous le titre «Don de sang, don de vie» est présenté au public en première vision.

#### 1952

Un premier contrat est signé le 3 novembre 1952 entre le Département

militaire fédéral et la Croix-Rouge suisse qui s'engage à fournir 100 000 unités de plasma desséché à l'armée pour ses réserves de guerre. Ce contrat remplace la convention de 1947. De plus, la Croix-Rouge suisse se voit confier l'exploitation d'établissements souterrains du service de santé de l'armée destinés à la fabrication de plasma desséché.

Vu l'essor extraordinairement rapide du Service de transfusion de sang, la pénurie de place se fait rapidement sentir. Par ailleurs, la dispersion des divers départements du Laboratoire central présente de grands désavantages. Aussi la Direction de la Croix-Rouge suisse décide-t-elle, le 4 décembre 1952, de construire un édifice sur le terrain que cette dernière vient d'acquérir au Wankdorf, à proximité immédiate de la pharmacie de l'armée, édifice où tous les services du Laboratoire central pourront s'installer. L'administration fédérale des finances accorde dans ce but un prêt de 590 000 fr. représentant le coût présumé des travaux.

#### 1953

La première pierre du nouveau Laboratoire central est posée le 13 avril 1953. La surveillance des travaux est confiée à une Commission de construction placée sous la présidence du Colonel Spengler, alors pharmacien de l'armée. A la mi-novembre déjà, l'administration, le Département des donneurs et le Département de sérologie emménagent dans leurs nouveaux locaux. Suivant l'exemple étranger, l'on introduit un insigne de donneur qui sera désormais remis à titre de remerciements à chaque donneur offrant son sang pour la cinquième fois.

Jusqu'alors, les déterminations des groupes sanguins des militaires sont faites de manière décentralisée par les soins des médecins en service

militaire. Des contrôles ayant fait apparaître de nombreuses erreurs, un accord est passé le 17 novembre 1953 entre le Département militaire fédéral et la Croix-Rouge suisse, aux termes duquel les déterminations des groupes sanguins et des facteurs Rhésus des militaires sont désormais exécutées uniquement par le Laboratoire central du Service de la transfusion de sang. La Confédération s'engage de prendre à sa charge tous les frais occasionnés par ces examens, étant entendu que l'accomplissement de cette tâche ne doit entraîner ni perte ni gain pour le Laboratoire central.

#### 1954

Dans ce but, on installe un Laboratoire des groupes sanguins de l'armée qui commence son activité le 5 avril 1954. Depuis lors, l'on prélève automatiquement chez tous les conscrits se présentant à la visite sanitaire de recrutement, un échantillon de sang veineux. Le Laboratoire des groupes sanguins de l'armée détermine les groupes sanguins et les facteurs Rhésus et porte ces indications dans les livrets militaires. Grâce à cette réglementation, la quote des erreurs s'est abaissée à moins d'un pour mille.

Le Dr Imfeld, chef du Département des donneurs trouve la mort le 2 mars 1954 dans un accident, après avoir rendu d'éminents services à la transfusion de sang en général et à l'organisation des donneurs de sang bénévoles, notamment.

Au début, l'on avait prévu de n'utiliser qu'une partie des locaux du nouveau Laboratoire pour les besoins du Service de transfusion mais en 1954 déjà, le rapide développement de ce dernier nécessite des agrandissements. Il faut aménager en particulier des garages, des abris de protection civile et des chambres frigorifiques pour l'installation desquels un crédit supplémentaire total de 761 000 fr. est sollicité. L'administration fédérale des finances accorde un nouveau prêt de 260 000 fr. La dépense totale de 1 351 000 fr. est couverte par les deux prêts de la Confédération au montant total de 850 000 fr., qui doivent être amortis et portent intérêts, ainsi que par une contribution de 501 000 fr. de la Croix-Rouge suisse.

#### 1955

Le rez-de-chaussée et l'étage souterrain du Laboratoire central sont achevés dans le courant de l'année et les Départements de fabrication et de fractionnement s'y installent. Les centrifugeuses et les installations

frigorifiques demeurent dans l'ancien bâtiment de la pharmacie de l'armée.

Vu le danger d'hépatite d'inoculation que présentent les transfusions de plasma desséché fabriqué en pools, l'on tente de modifier à plusieurs reprises le procédé de fabrication. Un pas important est fait dans ce domaine en 1955. Le traitement aux rayons ultra-violettes appliqué aux Etats-Unis d'Amérique n'ayant pas donné les résultats escomptés, le Laboratoire central introduit, le 1er février 1955, la fabrication d'unités de plasma desséché produites à partir du sang d'un seul donneur et cesse la fabrication en pools. Cette mesure renchérit le prix de revient de la conserve mais réduit le risque de la transmission de l'hépatite consécutive à une infusion de plasma desséché. Ce risque n'est désormais pas plus grand que celui présenté par une transfusion de sang complet, c'est-à-dire que, selon les statistiques, seule une bouteille sur 200 provoque une hépatite d'inoculation. La nouvelle méthode de fractionnement a pour conséquence qu'un quart environ des unités de plasma confectionnées ne peuvent être utilisées comme plasma desséché universel à cause de leur teneur en isohémolyse. Cette perte est néanmoins supportable car ce plasma est utilisé pour le fractionnement, dont la fabrication peut aussi commencer. Le nouveau procédé présentait en outre l'avantage que les globules sanguins rouges demeurés dans les flacons peuvent, sous certaines conditions, être encore utilisés à des fins transfusionnelles.

Le fractionnement permet de séparer les protides plasmatiques par précipitation consécutive par alcool, à une basse température des différents composants du plasma, dont les principales sont l'albumine, la gammaglobuline et le fibrinogène. Au cours de ces 2 dernières années, nos chimistes des protides, le Professeur Nitschmann et le Dr Kistler ont réussi à modifier les procédés américains classiques de fractionnement de telle manière que l'on peut maintenant obtenir une production beaucoup plus élevée à partir d'une quantité égale de plasma. La fabrication de ces fractions plasmatiques sur une large échelle permet aux médecins d'administrer à leurs patients, sous une forme concentrée des produits sanguins de haute valeur thérapeutique. Ce nouveau progrès permet d'appliquer des traitements spécifiques, comportant un minimum de risques. Par ailleurs, les deux chimistes bernois en question ont réussi à mettre au point une solution de protéine plasmatique pasteurisée et par conséquent sûre du point de vue de l'hépatite, le PPL.

Par dessalaison, les particules protidiques résistant à la chaleur sont séparées de façon simple des particules sensibles à la chaleur. Le virus de l'hépatite est rendu inactif par pasteurisation à 60 °C pendant 10 heures. Le PPL est un produit propre à remplacer le plasma desséché dans le traitement de l'état de choc.

A fin 1955, le succédané de plasma, fabriqué sur la base de gélatine à la demande de l'armée, le «physiogel» est soumis à des essais pharmacologiques et cliniques.

Les trousseaux de transfusion font l'objet d'améliorations continues. Les





trousses en matière plastique à jeter après usage présentent des avantages si grands qu'elles sont désormais utilisées d'une manière générale.

Le 5 novembre 1955, le Laboratoire central est inauguré officiellement et le Dr A. Hässig, est à cette occasion nommé directeur du Laboratoire central du Service de transfusion de sang en reconnaissance de la part qu'il a prise au développement du Département de sérologie.

#### 1956

Au printemps 1956, la Maison bâloise Hoffmann-La Roche mit une somme de 250 000 fr. à la disposition du Laboratoire central. Ce montant était destiné au financement des travaux de recherche fondamentale sur la chimie des protides effectués à l'Institut Theodor-Kocher de l'Université de Berne, par un groupe de chercheurs dirigés par le Professeur Lüscher.

En mai, la première installation souterraine de l'armée destinée à la fabrication de plasma desséché entrait en activité. Les prestations de cet établissement comme aussi l'intense activité fournie dans le domaine de la transfusion sanguine à la suite de la crise hongroise permettent d'alimenter la réserve de plasma desséché de l'armée jusque-là fort modeste. Les prélèvements de sang effectués dans tout le pays par la Croix-Rouge suisse en 1956 dépassent pour la première fois le chiffre de 100 000.

Cette même année voit l'introduction d'un produit de fibrinogène fabriqué à partir du sang de deux donneurs seulement, pour éviter le danger de la transmission de l'hépatite.

#### 1957

L'établissement de fabrication de l'armée de Zweisülzchen, entré en service l'année précédente, entre-

prend également la fabrication de trousses pour transfusion.

#### 1958

La Commission et la Direction du Service de transfusion de sang sont dissoutes en été 1958 et remplacées par une nouvelle Commission, dont le champ d'action comporte l'étude de questions médicales et techniques, tandis qu'une Commission technique est chargée des problèmes de caractère commercial et administratif. Le Professeur A. von Albertini se voit à nouveau confier la présidence de la première de ces Commissions. Un Département de biochimie est rattaché au Laboratoire central. Il déploie son activité à l'Institut Theodor-Kocher et s'occupe en première ligne de recherches fondamentales poursuivies dans le domaine des protides humaines.

#### 1959

Vu l'accroissement continu de ses prestations, le Département de sérologie se mue en un Département d'analyses médicales; les analyses de la coagulation et les travaux touchant aux protides prennent en particulier de plus en plus d'importance. Une Conférence de presse a lieu le 9 avril 1959, à l'occasion des 10 premières années d'activité du Laboratoire central.

#### 1960

Le manque de place se fait de plus en plus sentir. A titre de mesure provisoire, l'on installe un baraquement où sont logés des bureaux et des entrepôts. Une communauté d'architectes est chargée d'établir un plan d'agrandissement.

Enfin, le 3 décembre 1960, le Département militaire fédéral charge la

Croix-Rouge suisse de constituer pour l'armée une réserve de succédané de plasma développé au Laboratoire central sous le nom de «Phy-siogel» et approuvé par plusieurs experts.

#### 1961

Les fractions de plasma font l'objet d'une demande de plus en plus importante. L'on livre désormais davantage d'albumine, respectivement de PPL que de plasma desséché aux médecins et aux hôpitaux. Sur la base de l'avant-projet approuvé par le Conseil de Direction de la Croix-Rouge suisse en date du 13 décembre 1961, les architectes chargés de la réalisation des plans du nouveau Laboratoire central sont priés de poursuivre leurs études.

#### 1962

En collaboration avec le Professeur Isliker, de l'Institut de Biochimie de l'Université de Lausanne et du Dr Barandun, de l'Hôpital Tiefenau, à Berne, le Département de fractionnement met au point une préparation de gammaglobuline pouvant être administrée par voie intraveineuse. L'emploi de ce produit permet d'éviter les difficultés pratiques que présentait jusqu'ici l'emploi de grandes quantités de solutions de gammaglobuline. De concert avec la clinique de pédiatrie universitaire de Berne, un centre d'information pour les maladies de l'hémolyse est créé au Laboratoire central. Vu le rôle important que joue le Service de transfusion de sang de la Croix-Rouge suisse dans le domaine de la santé publique de notre pays, ainsi que pour l'armée, la Confédération accorde à la Croix-Rouge suisse au mois de décembre 1962, un prêt remboursable à longue échéance de 11 millions destinés au financement partiel du nouveau bâtiment dont la construction est projetée.



### 1963

Les travaux de construction du nouvel immeuble commencent au début de l'été.

### 1964

Pour la première fois, le nombre des flacons de sang récoltés durant l'année par les équipes mobiles du Laboratoire central dépasse le chiffre de 100 000.

Dans tous les départements, le travail augmente à tel point que le manque de place se fait sentir de manière de plus en plus aiguë. Il devient notamment toujours plus difficile d'assurer le déroulement rationnel de la production. Il est nécessaire de procéder à des achats importants à l'étranger pour pouvoir faire face aux besoins croissants de fractions plasmatiques. L'institut néerlandais de notre Société sœur de Croix-Rouge fractionne pour notre compte et contre paiement du plasma de provenance suisse. Cette mesure transitoire nous permet de franchir une étape difficile.

Le 28 août, l'on dresse le sapin traditionnel sur les constructions du nouveau Laboratoire central.

Dès le 1er novembre 1964, le plasma desséché, l'albumine, le PPL, le fibrinogène et la gammaglobuline antihémophilique sont inclus dans la «liste du tarif des médicaments». Ces produits seront dès lors reconnus par les caisses-maladie. Cette décision est heureuse pour les patients comme pour le Service de transfusion de sang.

Vers la fin de l'année, le deuxième établissement souterrain de fabrication de l'armée, à Amsteg, commence de produire de manière régulière.

### 1965

En fin d'année, les services administratifs peuvent emménager dans les

nouveaux locaux installés à leur intention. Seule la cantine du personnel n'est pas encore terminée. Les locaux ainsi libérés dans l'ancien Laboratoire sont occupés par le Département d'analyses médicales, en continuelle expansion par suite de l'accroissement du nombre d'examen demandés par les hôpitaux et le corps médical et de l'application de méthodes d'investigation de plus en plus compliquées et longues.

### 1966

Le Colonel Spengler, ancien pharmacien de l'armée et promoteur du Service de la transfusion de sang meurt le 2 mars 1966. De tout temps, le défunt avait suivi de très près, en particulier, toutes les questions de caractère pratique et il avait pris une très grande part à la construction et à l'installation de l'ancien et du nouveau Laboratoire central, dirigeant notamment les travaux de la Commission de construction. Son décès a privé le Service de transfusion sanguine d'un précieux collaborateur.

Dès le début de l'activité du Service de transfusion de sang, l'on avait cherché à utiliser les globules sanguins rendus disponibles par suite de la fabrication de produits plasmatiques. L'on trouve enfin une solution: la préparation de conserves d'érythrocytes partiellement déplasmatisées. Le 1er septembre, des essais cliniques sont entrepris sur une large échelle à l'Hôpital de l'île, à Berne. Un pas important est ainsi franchi sur le chemin qui doit conduire à un emploi aussi économique que possible du sang donné. Jusqu'alors, il n'avait pas été possible, par crainte des contaminations bactériennes, de songer à employer à bon escient les importantes quantités de globules rouges libérés, à titre de produit secondaire lors de la préparation du plasma desséché et des fractions. L'introduction de ces conserves dites d'érythrocytes permet d'économiser de très nombreux dons de sang et

d'obtenir en outre une quantité plus élevée de plasma.

Le Département d'analyses a pris en main la sérologie du rhumatisme qui prend une place de plus en plus importante en médecine et commence de procéder à des examens en série du sang de nouveaux-nés dans le but de déceler des troubles héréditaires du métabolisme qui, s'ils sont découverts à temps permettent d'appliquer un traitement efficace.

Vu le développement qui marque ainsi le Service de la transfusion de sang dans notre pays, il était devenu essentiel d'établir une collaboration plus étroite encore entre les centres régionaux et le Laboratoire central, à Berne. Le 20 janvier 1966, un groupe de travail nouvellement formé et dont font partie des médecins-directeurs de centres régionaux de transfusion sanguine se réunit pour la première fois au Laboratoire central, à Berne. Le rôle de ce groupe de travail est d'uniformiser davantage les méthodes de travail des organisations de donneurs de tout le pays, de même que la mise au point de directives médicales et techniques à l'intention de la Commission de transfusion de sang.

Par ailleurs, l'on s'occupe avec intensité de la réorganisation de la structure interne du Laboratoire central; compte tenu du développement du Laboratoire central, il convient de donner davantage à ce dernier le caractère d'une entreprise de fabrication et de recherche. Entrent notamment en question, la planification de la fabrication et de la vente, ainsi que la calculation. Alors que les services administratifs avaient pu s'installer dans les nouveaux locaux à fin 1966 déjà, le département de production, le Laboratoire d'essais sur les animaux et les garages peuvent emménager en automne 1967. Cette mesure permettra de faire face au cours des années à venir des besoins civils et militaires en plasma desséché et en fractions de plasma. Par suite du transfert de plusieurs services dans

les nouveaux locaux, on peut entreprendre les transformations dont doit faire l'objet l'ancien Laboratoire construit entre 1953 et 1955, où sera installé définitivement le Département d'analyses médicales.

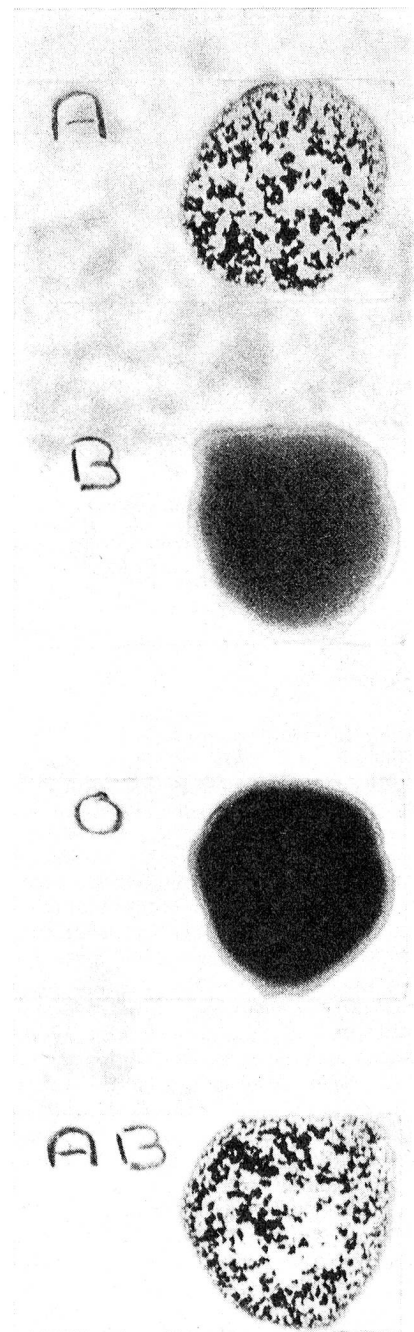
#### 1968

Les transformations entreprises dans l'ancien immeuble sont achevées dans le courant de l'été et le Département d'analyses médicales peut s'installer définitivement dans les locaux adaptés à ses besoins particuliers. Par ailleurs, la mise en service des nouveaux locaux de fabrication et de nouvelles installations techniques permettent de juguler les inévitables difficultés des débuts. Le Département de production fonctionne maintenant à plein rendement. Ses prestations sont beaucoup plus élevées que par le passé.

Au cours des 20 dernières années, le Service de la transfusion de sang de la Croix-Rouge suisse est devenu une institution dont les milieux médicaux de notre pays ne sauraient plus se passer. Il assume une tâche de très grande portée au service de la santé publique et dans l'intérêt du service sanitaire de l'armée. Notre Service de la transfusion de sang a pu se développer systématiquement et s'est mué au cours des ans en une organisation complète, répondant à toutes les exigences et en mesure de fournir les prestations que l'on attend d'elle, grâce aux pionniers de 1947, aux membres de la commission de fondation et grâce surtout aux quatre grands promoteurs de ce domaine d'activité auxquels nous rendons un hommage particulier: l'ancien médecin-chef de la Croix-Rouge, Colonel Remund qui a pris une très grande part à la mise sur pied de l'organisation nationale de donneurs de sang pendant la Deuxième Guerre mondiale, tout en préparant l'organisation de l'après-guerre; feu le Colonel Spengler, pharmacien de l'armée qui s'intéressait tout spécialement aux questions

pratiques du Laboratoire central; outre la part qu'il prit à la réalisation des projets de constructions, le Laboratoire central lui doit aussi d'avoir pu compter sur la collaboration étroite de la pharmacie de l'armée; le Dr G. Du Pasquier, chirurgien expérimenté et membre du Comité central de la Croix-Rouge suisse, qui fit bénéficier notre œuvre de ses connaissances médicales; le Professeur A. von Albertini qui dès les débuts, mit le meilleur de ses forces et de son savoir au service de la cause de la transfusion de sang de la Croix-Rouge suisse; en 1946, il concevait déjà le principe de la répartition judicieuse des tâches incombant aux centres régionaux d'une part, au Laboratoire central, de l'autre, conception qui a donné les meilleurs résultats. Alors que les premiers sont chargés de fournir les conserves de sang complet nécessaires à l'échelle nationale, le second assure la fabrication des trousseaux de transfusion et de produits dérivés du sang pouvant être conservés. L'idée de créer une seule et unique organisation pour les besoins civils et militaires s'est également révélée très heureuse. Le Professeur A. von Albertini a droit aussi à nos plus vifs remerciements pour la compréhension bienveillante qu'il a toujours manifestée à l'égard des problèmes scientifiques des collaborateurs dirigeants du Laboratoire central, au cours de son long mandat de président de nos organes.

Ces dernières années, le Laboratoire central du Service de la transfusion de sang est devenu une entreprise moderne de recherches dont la structure organique doit être conçue au vu des exigences auxquelles elle doit désormais faire face. Néanmoins, toutes les mesures techniques qui sont appliquées ne doivent pas faire oublier un facteur essentiel, soit que toute l'organisation et ses coûteuses installations techniques perdraient leur sens et leur efficacité sans le concours bénévole des très nombreux don-



neurs de sang. Bien que les contacts personnels entre donneurs et receveurs, tels qu'on les connaissait au début n'existent plus, bien que l'appareil médico-technique actuel qui les sépare aujourd'hui crée inévitablement un anonymat, l'on ne doit à aucun moment faire abstraction de l'existence et du geste du donneur de sang.

Si les aspects techniques du Laboratoire central ont pris une grande importance ces dernières années, l'aspect médical des tâches qui nous incombent continuera à l'avenir de rester au centre de nos préoccupations.